

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SIMARD**

SEANCE DU 23 JUIN 2017

Le conseil municipal de la Commune de Simard s'est réuni le vendredi 23 juin 2017, à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Marc ABERLENC, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Claude MERCEY-BON, Evelyne THIBERT, Sébastien CHEVEAU, Mathilde CHALUMEAU, Martine DESPREAUX-ROBELIN, Sylvia GAY, Raphaël GUINOT, Jean-Luc MOISSON, Cédric PICARDAT, Marie-Elisabeth RIOLLET et Fabien WALTEFAUGLE.

Excusé(e)(s) : M Eric MAIRET a donné pouvoir à M Jean-Claude MERCEY-BON et Mme Jocelyne REBY a donné pouvoir à Mme Martine DESPREAUX-ROBELIN.

Absent(e)(s) : Mme Florence BORDIAUX

Secrétaire de séance : M Jean-Claude MERCEY-BON

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Attribution des logements 3 et 7 Place de la Mairie :

- ♦ Décide d'attribuer le logement 3 Place de la Mairie à M SOURO Roland, à compter du 01 Juillet 2017 et fixe le montant du loyer à 250€ ;
- ♦ Décide d'attribuer le logement 7 Place de la Mairie à Mme PICARD Pascale, à compter du 30 juin 2017 et fixe le montant du loyer à 230€ ;

- Poste adjoint technique 2ème classe – services périscolaires

Décide de renouveler le poste d'adjoint technique 2ème classe affecté aux services périscolaires du 01 septembre 2017 au 06 juillet 2018, à raison de 17 heures 00 hebdomadaires.

- Recrutement d'enseignants – étude surveillée

Autorise le Maire à recruter des enseignants afin d'assurer l'étude surveillée du 04 septembre 2017 au 30 juin 2018.

Monsieur Picardat ne prend pas part au vote.

- Convention de mise à disposition du bus avec la Communauté de Communes

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' pour la mise à disposition du bus communal afin d'assurer le ramassage des enfants inscrits au centre de loisirs pour la période du 10 juillet au 11 août 2017.

- Travaux de mise en accessibilité de la mairie

- Prend acte que les entreprises retenues pour le marché de travaux concernant l'opération « Accessibilité de la Mairie » sont :

- ♦ Lot 1 Démolition maçonnerie trémie : Entreprise Robert Despinard de Saint Germain du Plain,
- ♦ Lot 2 Chauffage : Entreprise Olivier Colas de Montpont-en-Bresse,
- ♦ Lot 3 Menuiserie : Entreprise Stéphane Breed de Simard,
- ♦ Lot 4 Elévateur : Entreprise ARATAL de Charnay-Les-Macon,
- ♦ Lot 5 Plâtrerie-peinture : Entreprise Labille de Lessard-En-Bresse,
- ♦ Lot 6 Electricité : Entreprise Gravallon de Bruailles.

Les travaux débuteront le 10 juillet prochain.

- Parking de l'école maternelle :

Décide la réfection du parking de l'école maternelle pour un montant de 15 111€TTC. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise retenue par la Communauté de Communes pour les travaux de voirie.

- Motion :

Vote une motion demandant à l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'autoriser un service de coronarographie-angioplastie coronaire au Centre Hospitalier de Chalon-Sur-Saône.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée:

- du programme de voirie 2017 retenu par la communauté de communes. Des travaux seront réalisés aux Duchamps, Rte de Marenoire, Impasse de la Canarde et Route des Pelletiers pour un montant global de 45 664.20€TTC.
- que l'installation du terrain multisport est prévue pour le 03 juillet.
- de la réunion tenue le 22 juin concernant les travaux sur la lagune Les Bons Amis. Des dysfonctionnements ont été relevés ce qui reporte la réception des travaux. Monsieur le Maire souligne le problème des lingettes qui sont jetées dans les toilettes bien que ce soit interdit. Il est envisagé l'installation d'un dégrilleur pour pallier ce problème.
- que l'Agence de l'Eau informera la municipalité de sa décision concernant la demande de subvention pour le désherbage alternatif d'ici la fin de l'année. Il est décidé d'attendre la décision de l'Agence de l'Eau avant de commander le matériel.
- du recensement de la population en 2018.
- de divers remerciements.

- Madame Thibert donne compte-rendu du conseil d'école de l'école primaire. Mme Thibert indique avoir confirmé, lors de ce conseil d'école, l'engagement de la municipalité de lancer une réflexion sur le retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée de septembre prochain.

Vu par Nous, Jean-Marc ABERLENC, Maire de la Commune de Simard, pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Jean-Marc ABERLENC.


